

TAGEBLAT.LU -Immigration: Frontex pourra mobiliser des garde-frontières en cas de crise

Les 27 et le Parlement européen se sont mis d'accord pour faciliter la mise à disposition de Frontex (l'agence européenne des frontières), par les Etats, de garde-frontières qui viendraient aider un pays confronté à une arrivée massive d'immigrants illégaux, a indiqué mercredi le Parlement.

Selon le rapporteur du texte, le libéral-démocrate belge Gérard Deprez, les Etats formeront une "réserve stratégique" de "250 à 500" garde-frontières, dans laquelle Frontex pourra puiser lorsqu'elle sera sollicitée par un Etat membre soumis à une brusque pression migratoire. Le texte, qui sera voté en séance plénière à Strasbourg, en avril, et adopté par les 27 d'ici à juin, vise à créer un cadre juridique permettant l'action (contrôles d'identité, utilisation de la force, etc.) de ces agents dans un autre Etat que le leur. Basée à Varsovie, Frontex a commencé à fonctionner en octobre 2005 et a rapidement été mise à contribution pour tenter d'enrayer les flux massifs d'immigration clandestine en provenance d'Afrique à travers la Méditerranée et vers les îles Canaries, dans l'Atlantique. L'été dernier, elle a dans l'urgence mis sur pied une opération Hera pour patrouiller dans les eaux situées au large des côtes d'Afrique de l'Ouest. Entre le 11 août et le 15 décembre, des patrouilles effectuées entre le Sénégal et plusieurs pays européens ont permis d'intercepter 50 embarcations et 4.000 migrants au large de l'Afrique de l'Ouest. 15.000 sont toutefois arrivés aux Canaries. Une nouvelle opération Hera III a débuté le 12 février. Elle est conduite avec des moyens aériens et maritimes fournis par l'Espagne, l'Italie, la France et le Luxembourg, en liaison avec les autorités du Sénégal. Parallèlement, des spécialistes européens délégués par Frontex assistent les autorités espagnoles dans l'identification des clandestins.